

Auteur: Nathan Tidridge

Niveau : 7-12

Article du magazine : « Le Traité de Niagara » écrit par Philip Cote et Nathan Tidridge.

Thème(s) :

- Premières Nations, Inuits et Métis
- Connaissance des Traités

Matières :

- Sciences sociales
- Histoire
- Géographie

Aperçu de la leçon : Dans cette leçon, les élèves se penchent sur le Traité de Niagara en tant que lien fondateur ayant contribué à la création du Canada. Ils déterminent comment ce lien familial, créé par le Traité, devait servir de fondement aux interactions entre les Premières Nations et les Européens.

Temps requis : 1 période en classe

Concept(s) de la pensée historique :

- Établir la pertinence historique
- Utiliser des sources primaires
- Adopter une perspective historique

Objectifs d'apprentissage : Les élèves

- Comprennent qu'un Traité est une relation.
- Reconnaitent et comprennent que la Couronne est liée par des liens familiaux avec les Premières Nations.
- Explorent l'historiographie de la création du Canada.

1764 : Une relation durable

L'activité :

Activation : Comment les élèves se préparent-ils à l'apprentissage?

- Remettez des copies des fiches de la leçon à la classe :
 - Fiche 7.1 : *Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867*
 - Fiche 7.2 : *Loi sur les Indiens*
 - Fiche 7.3 : Réplique de la ceinture wampum du Traité de Niagara (1764)
- Donnez aux élèves quelques minutes pour examiner et s'échanger les images/sources primaires.
- Reprenez les images. Laissez les élèves poser leurs questions.
- Apposez une gommette collante à l'endos de chaque fiche.
- Invitez un élève à se présenter devant la classe et à classer les documents en ordre chronologique. Offrez de l'aide et des conseils au besoin. [*ceinture wampum, Acte de l'Amérique du Nord britannique, Loi sur les Indiens*].
- Laissez les élèves poser les questions et discuter.
- Reprenez l'activité avec les critères suivants; classez les documents :
 - En ordre d'importance nationale [repose sur une opinion]
 - En ordre d'importance à long terme [repose sur une opinion]
- Expliquez que l'histoire repose sur des faits et des opinions et que les historiens ont leur propre point de vue lorsqu'ils attribuent une importance relative à une personne ou un événement.
- Affichez la fiche 7.1 : *Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867*. Expliquez que selon les historiens, l'Acte et la Confédération marquent généralement le début du Canada moderne. Expliquez qu'ils étudieront un autre point de départ : le Traité de Niagara de 1764.

Acquisition : Quelles stratégies facilitent l'apprentissage des groupes et des élèves?

- Remettez des copies du numéro du magazine *Canada's History* intitulé Les Traités et les relations qui en découlent et demandez aux élèves de lire l'article « Le Traité de Niagara » (page 23 à 25).
- Inscrivez le mot « CONTRAT » au tableau.
- Demandez aux élèves de réfléchir (individuellement ou en groupes) aux mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils pensent à un contrat. (Pour les aider à se lancer, demandez-leur de trouver des exemples de contrats qu'ils connaissent déjà, p. ex. contrat de téléphonie cellulaire).
- Invitez les élèves à inscrire des mots autour du terme « CONTRAT » au tableau. Quelques exemples de mots ou de phrases fréquents : signé, écrit, loi, argent, pénalités, avocats, frais, long, difficile à lire, légal, officiel, rigoureux, ferme.

1764 : Une relation durable (suite)

- Expliquez que les Traités ne devaient pas servir de contrats, mais désigner plutôt une relation. Rayez le mot « CONTRAT » et remplacez-le par « RELATION ».
- Demandez aux élèves de réfléchir à leurs relations les plus étroites (amis ou parents) et de déterminer si les mots employés pour décrire un contrat sont toujours pertinents.
- Demandez-leur de trouver (individuellement ou en groupes) des mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils pensent à une relation solide et d'y réfléchir avant de venir les écrire au tableau. Quelques exemples de mots ou de phrases fréquents : communication, confiance, soutien, amitié, loyauté, fiabilité et amour (si les élèves n'évoquent pas le mot amour, l'enseignant doit l'ajouter à la liste).
- L'amour est souvent ressenti entre les membres d'une famille et permet de mieux gérer les désaccords et tensions. Les liens familiaux doivent être souples. Lorsqu'une nouvelle dynamique ou des conflits inattendus émergent, ces liens doivent être négociés par les partenaires du Traité afin d'être intégrés à ce dernier (par exemple, vous pouvez donner l'exemple des relations entre frères et sœurs – elles sont souvent chaotiques, mais reposent essentiellement sur l'amour).
- Expliquez que depuis la négociation de Traités entre la Reine/Couronne et les Premières Nations, la Reine et ses représentants sont souvent considérés comme étant des membres d'une relation familiale avec les Premières Nations.
- Invitez les élèves à poser des questions. Vérifiez s'ils ont bien compris.

Mise en application : Comment les élèves exercent-ils leur compréhension?

- Lisez l'extrait de l'article à la page 23 :

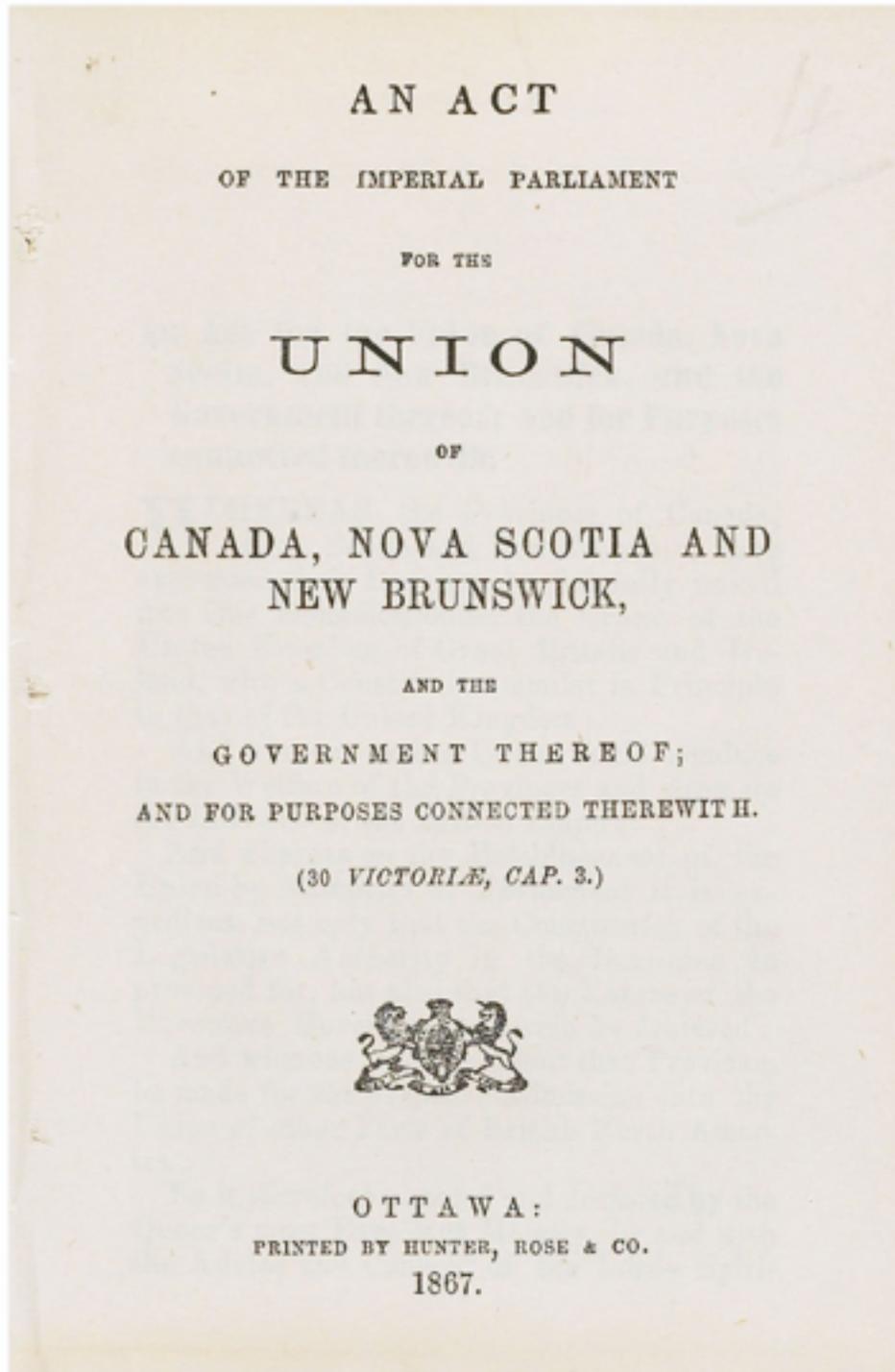
Jusqu'à récemment, la Confédération et la *Loi sur les Indiens* qui en a résulté ont éclipsé la plupart des relations issues des Traités dans l'esprit de la population non autochtone du Canada. Aujourd'hui, les Canadiens reviennent aux Traités et veulent redonner vie aux relations qui ont encadré la cohabitation entre les peuples sur ce territoire pendant des siècles, avant 1867. Cette introspection nationale repose en partie sur la « redécouverte », par les non-Autochtones, des liens anciens et durables tissés entre les Premières Nations et le Souverain et qui font partie intégrante de ces Traités, comme le Traité de Niagara de 1764.
- Dirigez une discussion.
- Remettez des copies de la fiche 7.4.
- Demandez aux élèves de le remplir. Offrez des conseils et une aide au besoin.

Matériel/ressources :

- Copie/copies du magazine *Canada's History* intitulé Les Traités et les relations qui en découlent (suffisamment pour que tous les élèves puissent le lire)
- Copies imprimées des fiches 7.1, 7.2, 7.3 – une copie par élève
- Copies imprimées de la fiche 7.4 – une copie par élève
- Gommettes adhésives

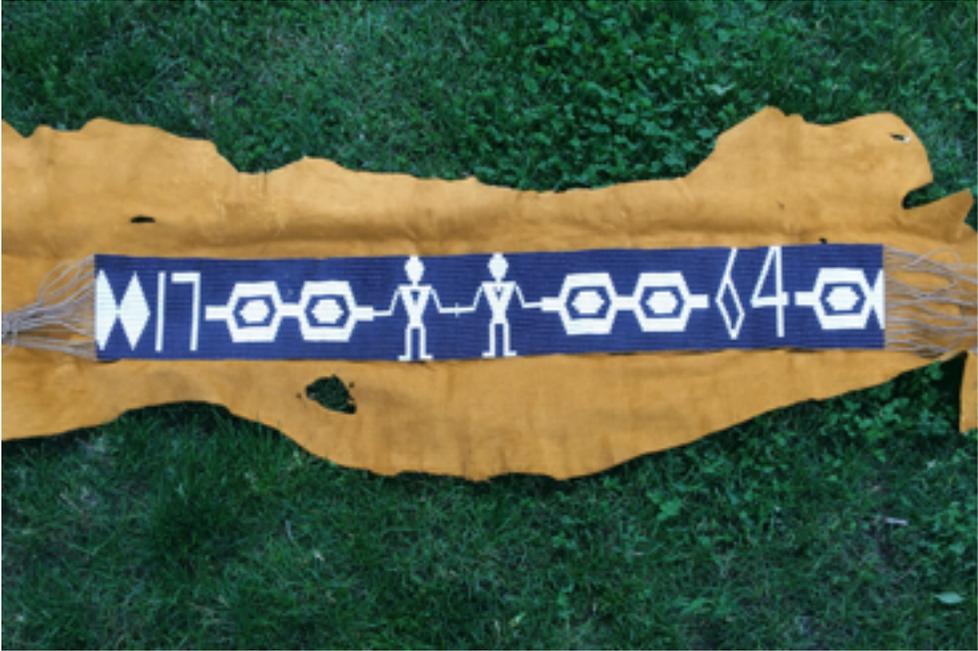
Activité additionnelle :

- Cherchez et rassemblez des images modernes et historiques qui illustrent les Traités en tant que relations.





FICHE 7.3 Réplique de la ceinture wampum du Traité de Niagara (1764)



Source : <https://www.histoirecanada.ca/consulter/politique-et-droit/le-traite-de-niagara>

FICHE 7.4 1764 : Une relation durable - Fiche d'activité

Les Traités sont des relations anciennes et durables qui lient le Souverain et les peuples autochtones. Les relations familiales créées par les Traités, comme le Traité de Niagara de 1764, devaient servir de fondement aux interactions entre les Autochtones et non-Autochtones. Jusqu'à récemment, la Confédération et la *Loi sur les Indiens* (1876) en découlant avaient éclipsé la plupart de ces relations issues des Traités dans l'esprit des populations non autochtones du Canada. Cependant, un nouvel intérêt se manifeste pour rétablir les relations qui ont encadré la vie de nombreuses personnes sur ce territoire avant 1867. Une partie de ce processus repose sur la compréhension et le respect des relations familiales liant la Reine et ses représentants avec les Premières Nations.

Des représentants de la Reine décrivent ci-dessous le lien familial qui les unit aux Premières Nations :

Les mots réconciliation, Traité et amour sont des mots qui invitent à l'action. La famille vice-royale, qui a tissé des liens de filiation avec ces peuples, a le pouvoir de poursuivre sans relâche ce travail de réconciliation véritable. Il n'y a pas de point final à la réconciliation. Notre vision doit reposer sur des relations respectueuses accompagnées d'une responsabilité permanente à l'égard des générations futures. Tout comme la définition de la Couronne n'est pas immuable, l'acte de négocier des Traités de façon holistique peut différer d'une nation à une autre. Cependant, avec la confiance comme fondement, l'honnêteté, la communication, l'intégrité et l'amour resteront des valeurs constantes, à l'image de la Couronne.

La plupart serait d'accord pour dire qu'une action véritable est nécessaire pour avancer sur le chemin de la réconciliation. L'action est la façon de guérir les injustices du passé : elles font partie de notre histoire commune et, par conséquent, leur guérison fera partie de ce qui nous unit comme nation.

L'honorable Guichon, lieutenant-gouverneure de la Colombie-Britannique,
Government House, Victoria, Colombie-Britannique, 21 avril 2017

En tant que représentante de la Reine, la fonction suprême dans cette province, j'ai le privilège de maintenir ce lien de filiation avec les peuples autochtones par le truchement du Traité. Il s'agit d'un geste de confiance sacré, aussi pertinent que mon devoir à l'égard du bon fonctionnement de la province.

L'honorable Elizabeth Dowdeswell, lieutenant-gouverneure de l'Ontario
Université Lakehead, Thunder Bay, Ontario, 15 février 2017

FICHE 7.4 1764 : Une relation durable - Fiche d'activité

Le lien historique entre la Couronne et les Premières Nations est solide, et il me tient à cœur.

Le duc de Cambridge
Haida Gwaii, Colombie-Britannique, 30 septembre 2016

Il est facile de voir la Couronne et notre reine comme des symboles distants et détachés. Et pourtant, au-delà de mon rôle en tant que représentant de la Souveraine en Nouvelle-Écosse, il existe un lien très spécial entre la nation Mi'kmaq et Sa Majesté.

L'honorable John James Grant, brigadier-général, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse
Government House, Halifax, Nouvelle-Écosse, 23 novembre 2016

Suite aux discussions en classe et à l'activité, répondez aux questions suivantes. Inspirez-vous de l'article « Le Traité de Niagara » aux pages 23 à 25 comme référence.

1. Le fait de voir les Traités comme une relation change-t-il votre perspective sur l'interaction des représentants du Canada avec les Premières Nations?
2. Comment décririez-vous ces lois, compte tenu du fait qu'elles sont établies par un partenaire des Traités pour être imposées à une autre partie : *Acte d'Amérique du Nord britannique* (1867), *Loi sur les Indiens* (1876) et le programme des pensionnats autochtones?
3. Que pourraient faire la Reine et ses représentants au Canada pour mettre en valeur la relation de nation à nation créée par les Traités, comme le Traité de Niagara de 1764?
4. Que veulent dire les auteurs de cet article lorsqu'ils affirment : « Le Traité de Niagara est considéré par certains comme la véritable pierre d'assise du Canada »? Expliquez en donnant des exemples concrets.



Adaptation pour la 3^e à la 6^e année

Lire « Bien vivre ensemble »
aux pages 8 à 13 du numéro
de *Kayak : Navigue dans
l'histoire du Canada* intitulé
Nous sommes tous des
peuples des Traités.

Lire :

Traité de Niagara, 1764

Cette ceinture wampum a été tissée en 1764. Elle créait un lien familial privilégié entre les groupes des Premières Nations de la région des Grands Lacs, appelés confédérations, et la Couronne britannique. Cette relation signifiait qu'en tant que famille, ses membres pouvaient être en désaccord, mais dans le respect et l'amour de l'autre.

Neurones en action

Explorez le symbolisme de la ceinture wampum. Mettez l'accent sur l'importance des ceintures wampum à des fins cérémoniales et diplomatiques, ainsi que pour marquer des ententes comme les Traités et les pactes.

En pratique

Demandez aux élèves de concevoir une ceinture wampum sur papier graphique ou d'utiliser des Légos ou des perles pour évoquer un événement important de leur vie, en utilisant les couleurs en tant que symboles. Une fois terminé, en petits groupes, les élèves raconteront leur histoire en se servant de leur ceinture wampum comme aide visuelle.